

## Commission des Usagers

La CDU veille à faire respecter les droits des usagers et à faciliter leurs démarches. Elle peut être saisie en cas de litige mettant en cause la politique d'accueil et la prise en charge des patients/résidents. La CDU informe les usagers sur les voies de recours et de conciliation dont ils disposent. Elle est également chargée de faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des patients/résidents et de leurs proches.

La CDU est composée du représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet ; d'un médiateur médecin et d'un médiateur non médecin, et de leurs suppléants, désignés par le représentant légal de l'établissement ; de deux représentants des usagers, et leurs suppléants, désignés par le directeur général de l'Agence régionale de santé ; ainsi que, dans certains cas, de personnalités qualifiées désignées à cet effet (sans droit de vote).

La présidence actuelle de la CDU est assurée par un représentant des usagers : **Mme Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN (UDAF)**.

Toutes les plaintes et réclamations transmises au représentant légal de l'établissement font l'objet d'un traitement. Elles sont toutes présentées à la CDU (demande et réponse apportée). En fonction du motif de requête, le médiateur de la CDU peut être saisi, soit par le plaignant lui-même, soit par le directeur d'établissement.

Le livret d'accueil, remis à l'entrée, indique la liste nominative des membres de la CDU, ainsi que les modalités de recours propres à l'établissement.



## Conseil de Vie Sociale

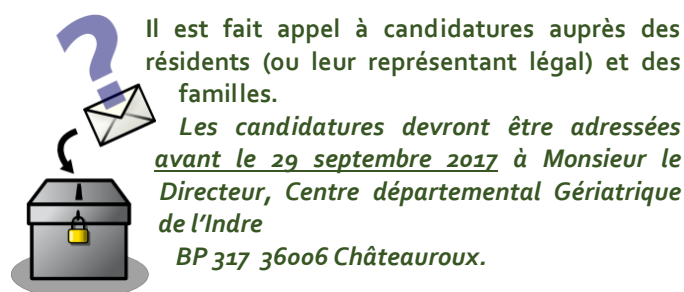
Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement, le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement.

A ce titre, il donne son avis et peut faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents sur la qualité des prestations, l'amélioration du cadre de vie, le règlement de fonctionnement de l'établissement...

Les représentants des résidents et des familles élus au CVS sont les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles qui n'y siègent pas. Ils leur apportent des informations et des conseils. La liste de vos représentants est affichée dans chaque service de l'établissement.

Le CVS se réunit 4 fois par an. **Les prochaines réunions du conseil de la vie sociale auront lieu le 20 octobre 2017 et le 15 décembre 2017.**

## ELECTION DES REPRESENTANTS DES RESIDENTS AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE



Il est fait appel à candidatures auprès des résidents (ou leur représentant légal) et des familles.

Les candidatures devront être adressées avant le 29 septembre 2017 à Monsieur le Directeur, Centre départemental Gériatrique de l'Indre  
BP 317 36006 Châteauroux.

Sont éligibles (1 seul représentant par résident) : le résident ou les représentants légaux de résidents en fonction de la nature de la mesure de protection pour les résidents faisant l'objet d'une telle mesure ; un membre de la famille du résident.

Les listes des votants et des candidats par résidence seront établies courant octobre ; l'envoi du matériel électoral aura lieu début novembre et l'organisation des élections sur site et le

dépouillement se dérouleront en décembre.

Une note d'information détaillant les modalités des élections sera affichée dans toutes les résidences.

Mélina LACOSTE-LAMOUREUX, Adjointe au directeur au CDGI

# Les inter-instances

Les représentants des usagers interviennent également dans des instances dans lesquelles des thèmes spécifiques sont abordés :

**LE COMITE DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES (CLIN)** a pour mission d'organiser et coordonner la prévention et la surveillance des infections associées aux soins. Chaque année un programme d'actions est élaboré et comprend des actions de prévention, d'organisation et de surveillance.

**LE COMITE DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR (CLUD)** a pour mission d'améliorer la qualité de la prise en charge préventive, curative et palliative de la douleur aiguë ou chronique des patients et résidents. Il aborde également les questions en lien avec la prise en charge palliative des patients. Chaque année, un programme d'actions est également élaboré. Cette année, le CLUD a organisé la première journée départementale Douleur et Soins Palliatifs (mars 2017 au CH de Levroux).

**LE COMITE DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN)** a pour mission de participer par ses avis ou propositions à l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des patients et résidents et à la qualité de l'ensemble de la prestation alimentation-nutrition.

Depuis 2016, ces instances sont communes au sein du groupe EP'AGE 36.

Mélina LACOSTE-LAMOUREUX, Adjointe du directeur au CDGI

## Les animations

### Juillet

- **Mardi 04/07** : Sortie pique-nique à la Haute Touche pour Balsan et George Sand.
- **Mercredi 12/07** : Sortie pique-nique et pêche pour Balsan, La Pléiade et Ch de Valençay.
- **Mardi 25/07** : Chiens visiteurs aux Albizias.

### Août

- **Mardi 08/08** : Repas des familles aux Albizias.
- **Jeudi 31/08** : Repas des familles à Neuvy-Pailloux.

### Septembre

- **Mardi 05/09** : Repas des familles à La Chêneiraie.
- **Mercredi 13/09** : Repas des familles à La Pléiade.
- **Jeudi 14/09** : Loto à Vatan avec les résidents de Balsan.
- **Mardi 19/09** : Chorale de Déols « Mélodie en sous-sol » à Balsan.
- **Lundi 25/09** : Spectacle de danse folklorique à la Pléiade.

### Octobre

- **Mercredi 04/10** : Les Moulinoix de la Céphon à Saint-Maur.
- **Mercredi 11/10** : Rencontre inter-établissements du groupe EP'AGE 36 à Levroux avec comme thème « Les 5 sens ».
- **Mardi 17/10** : Chorale de Déols « Mélodie en sous-sol » à Neuvy-Pailloux.
- **Mercredi 18/10** : Danse country à Balsan.

En collaboration avec l'Association Loisirs, une sortie à la réserve animalière de Beaumarchais est organisée le vendredi 15/09 ; une sortie au restaurant à Argenton-sur-Creuse pour les personnes à mobilité réduite le mardi 26 et mercredi 27/09.

## Informations

### Plan canicule



Les récents pics de chaleur constatés poussent l'établissement à rester vigilant. Comme chaque année, le plan canicule a été déclenché du 1<sup>er</sup> au 31 août.

Une attention particulière du personnel est apportée sur les personnes vulnérables et sur le suivi des températures.

### Randonnée des aidants

En partenariat avec le Comité Départemental de randonnée pédestre, la Plateforme de répit du Centre Départemental Gériatrique de l'Indre a organisé le 17 juin dernier une randonnée à destination des aidants familiaux qu'elle accompagne.



Forts de cette première expérience, ils réitèrent cette action à destination du grand public le **23 septembre 2017 : départ du Moulin de la Valla à Châteauroux à 9h00 pour le parcours de 10 km et 10h00 pour le parcours de 5 km**. Des stands de prévention et promotion de la santé seront proposés à l'arrivée.

**Renseignements au 06 74 26 11 36**

### Enquête des résidents

Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des résidents entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre 2017.